

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 41954

présenté par

M. Dharréville et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine

à l'amendement n° 23972 de M. Aviragnet

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 6, substituer à la première occurrence du mot :

« assurent »

le mot :

« garantissent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.